



## **CONVOCAATION**

### **à la séance ordinaire du Conseil général**

**du lundi 10 novembre 2014, à 19h30, à l'Hôtel de Ville**

**27<sup>ème</sup> SEANCE**

### **Supplément à l'ordre du jour**

#### **14-701**

**Résolution** (dont le traitement en priorité est demandé) du groupe socialiste, par Mme **Natacha Erard et consorts**, intitulée «Non à la fin du modèle suisse!» (Déposée le 30 octobre 2014 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1<sup>ère</sup> fois lors de la séance du 10 novembre 2014) :

«Nous, Conseil général de la Ville de Neuchâtel, appelons instamment la population neuchâteloise à rejeter massivement l'initiative populaire fédérale intitulée « Halte à la surpopulation (ECOPOP) lorsqu'elle sera appelée aux urnes, le 30 novembre 2014.

En effet, notre Parlement communal estime qu'une telle initiative représente un péril grave pour l'avenir de la Ville de Neuchâtel et de la Suisse tout entière, que ce soit sur les plans économique, humain et social. Il exhorte ainsi ses concitoyennes et ses concitoyens à faire preuve de responsabilité en votant résolument NON à une initiative qui signifierait rien de moins que la fin du modèle suisse actuel ».

#### **Développement**

Après l'acceptation par le peuple et les cantons suisses de l'initiative contre l'immigration de masse le 9 février dernier, les citoyennes et les citoyens helvètes devront se prononcer sur l'initiative ECOPOP le 30 novembre prochain. Cette nouvelle initiative, sous prétexte de préserver durablement les ressources naturelles en Suisse et dans d'autres pays, s'en prend en réalité frontalement à la population étrangère résidant en Suisse. En voulant strictement limiter l'immigration en Suisse à 0,2% de la population résidante par an, l'initiative, xénophobe, consacre non seulement un traitement inhumain des migrants, mais porte une attaque désastreuse contre l'économie suisse tout entière.

Une telle initiative signera irrémédiablement la fin des accords bilatéraux et la suppression probable de milliers de places de travail en Suisse, avec toutes les conséquences que cela implique. La Ville et le canton de Neuchâtel risquent d'être tout particulièrement touchés : en effet, les entreprises qui ne pourront pas trouver de main d'œuvre sur place, qu'elle soit spécialisée ou non, seront soit contraintes à réduire drastiquement leurs activités, soit à délocaliser.

Neuchâtel, fief d'ouverture et d'innovation, est un exemple pour toute la Suisse. Il est de la responsabilité des autorités communales de s'engager pour qu'une initiative aussi désastreuse que celle soumise au vote du souverain lors des prochaines votations fédérales soit massivement rejetée dans les urnes.

Neuchâtel, le 4 novembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Christine Gaillard

Le chancelier,

Rémy Voirol